

COMMUNE LES VARENNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°6

DU 08 avril 2019

Convocation du 27/03/2019

Présents : *Philippe GOUX, Xavier MELLET, Thierry MERCADAL, Emmanuel JEAN, Elsa MERICQ, Cédric PENARD, Christian BOUHOT, Vanessa LOBO,*

Absents excusés : *Iris BARDIN,*

Procurations : *Cédric LAYRE à Vanessa LOBO, Nathalie STEPHAN à Cédric PENARD,*

Secrétaire de séances : *Véronique BISCARO*

ORDRES DU JOUR : ouverture à 20h00

1 – vote du compte de gestion 2018

Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.

Il comporte :

- **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
- **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.

Le compte de gestion est également **soumis au vote de l'assemblée délibérante** qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une **charge de fonction et une obligation d'ordre public**.

Monsieur Philippe Goux, donne lecture aux membres présents du Conseil Municipal, du compte de gestion 2018.

Résultats budgétaires de l'exercice

23700 - VARENNES -

Exercice 2018

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	147 645,20	282 539,39	430 184,59
Titres de recette émis (b)	109 363,18	197 199,22	306 562,40
Réductions de titres (c)		22 347,59	22 347,59
Recettes nettes (d = b - c)	109 363,18	174 851,63	284 214,81
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	147 645,20	282 539,39	430 184,59
Mandats émis (f)	11 726,93	162 759,94	174 486,87
Annulations de mandats (g)		1 887,29	1 887,29
Depenses nettes (h = f - g)	11 726,93	160 872,65	172 599,58
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	97 636,25	13 978,98	111 615,23
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

23700 - VARENNES -

Exercice 2018

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2017	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2018
I - Budget principal					
Investissement	-77 354,18		97 636,25		20 282,07
Fonctionnement	116 638,57	6 554,18	13 978,98		124 063,37
TOTAL I	39 284,39	6 554,18	111 615,23		144 345,44
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	39 284,39	6 554,18	111 615,23		144 345,44

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le compte de gestion 2019.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

2- Vote du compte administratif 2019

L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.

Le compte administratif :

- rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

Monsieur Philippe Goux, donne lecture aux membres présents du Conseil Municipal, du compte administratif 2018

Sous la présidence de Monsieur Cédric PENARD adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2018 qui s'établit ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	160 872.65 €
Recettes	174 851.63 €

Report exercice 2017 :

Fonctionnement :	+ 110 084.39 €
Investissement :	- 77 354.18 €

Investissement

Dépenses	11 726.93 €
Recettes	109 363.18 €

Restes à réaliser : - 49 100.00 €

Le conseil municipal approuve à 9 voix pour,

- le compte administratif du budget communal 2018.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

3- Vote de l'affectation du résultat

Décision de l'assemblée délibérante d'affecter en réserves ou de reporter un éventuel reliquat de l'excédent cumulé de la section de fonctionnement hors restes à réaliser (c'est-à-dire le résultat excédentaire de la section de fonctionnement dégagé au titre de l'exercice clos, cumulé avec le résultat antérieur reporté), après couverture du besoin de financement de la section d'investissement

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition pour l'affectation de résultat

Fonctionnement

• Résultat de l'exercice	13 978.98 €
• Résultats antérieurs reportés	110 084.39 €
• Résultat à affecter	-----
	124 063.37 €

Investissement

• Solde d'exécution d'investissement	20 282.07 €
• Solde des restes à réaliser	- 49 100.00€
• Besoin de financement	-----
	- 28 817.93 €

Affectation en réserves R 1068 en investissement	28 817.93 €
Report en fonctionnement R002	95 245.44 €

Le conseil municipal approuve avec 10 voix

- pour cette proposition d'affectation de résultat de l'exercice.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

4- Vote des taux d'imposition 2019

Monsieur le Maire rappelle les taux des 3 taxes 2018, puis informe les membres présents du Conseil Municipal que pour 2019, il est prévu divers travaux.

Taux 2018

Taxe d'habitation	9.86 %
Taxe foncière propriétés bâties	8.49 %
Taxe foncière propriétés non bâties	66.10 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'augmenter pour 2019, les taux comme suit :

Taxe d'habitation	9.96 %
Taxe foncière propriétés bâties	8.57 %
Taxe foncière propriétés non bâties	66.76 %

D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

5- Vote des subventions 2019

Monsieur le Maire donne lecture aux membres présents du conseil Municipal des subventions qui ont été versées en 2018 :

- Comité des fêtes 3 000.00 €
- ACCA Varennes 350.00 €
- Parents d'élèves 100.00 €
- Coop scolaire 420.00 €

Monsieur le Maire donne lecture des demandes de subventions pour 2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 10 voix pour donne accord pour les subventions suivantes :

- ACCA Varennes pour un montant de 550.00 €
- Comité des fêtes pour un montant de 3 000.00 €
- Parents d'élèves pour un montant de 100.00 €
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

6- Vote du budget 2019

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition du Budget Primitif 2019 :

Fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés pour le Budget Primitif 2019	268 312.44	173 067.00
Résultat de fonctionnement reporté		95 245.44
TOTAL	268 312.44	268 312.44

Investissement

	DEPENSES	RECETTES
Crédits votés pour le Budget Primitif 2019	15 483.74	44 301.67
Restes à réaliser de 2018	49 100.00	
Solde d'exécution reporté		20 282.07
TOTAL	72 983.74	72 983.74

TOTAL BUDGET 2019	341 296.18	341 296.18
--------------------------	-------------------	-------------------

Après en avoir délibéré, Le conseil municipal approuve à 10 voix

- pour cette proposition pour le Budget Primitif 2019
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à cette affaire

Clôture de la séance à 23h00

<i>Philippe GOUX</i>	
<i>Elsa MERICQ</i>	
<i>Cédric PENARD</i>	
<i>Iris BARDIN</i>	
<i>Christian BOUHOT</i>	
<i>Emmanuel JEAN</i>	
<i>Cédric LAYRE</i>	
<i>Vanessa LOBO</i>	
<i>Xavier MELLETT</i>	
<i>Thierry MERCADAL</i>	
<i>Nathalie STEPHAN</i>	